

Réunion du Conseil Municipal En date du 9 mai 2023

PROCES-VERBAL DE SÉANCE

Le 9 mai 2023 à 20 heures 30 s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Brasc, en session ordinaire, dans la salle de réunion de l'ancienne école, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles ALIBERT, Maire.

Date de la convocation : 28 avril 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Nombre de conseillers municipaux présents : 9

Conseillers présents : Jean-Charles ALIBERT, Jacques ANDREU, Jean-Marie BODT, Magali BRIDE, Marie-Christine CONTE, Aurélien COSTES, Marie-Noëlle LE ROUX, Laurent Moreau et Jean-Philippe SIRGUE.

Absent excusé : René ESPITALIER (pouvoir à Marie-Noëlle LE ROUX).

Absente : Fabienne COLAS.

Après l'appel nominatif des conseillers municipaux, M. le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Le Conseil Municipal a désigné une secrétaire de séance, Mme Marie-Noëlle LE ROUX, en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

1-Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 11 avril 2023

- Approuvé à l'unanimité

2- Avis du Conseil Municipal sur la demande d'enregistrement, déposée par l'EARL du MOUSSE, concernant l'augmentation des capacités de production porcine, au lieu-dit « Le Pouget », commune de Brasc

Ce vote est à titre consultatif.

Les résultats des diverses communes concernées vont être centralisés en Préfecture afin que Monsieur Le Préfet puisse en prendre connaissance avant de donner une décision.

Pour Le Conseil Municipal de Brasc :

- Favorable 3 voix
- Défavorable 6 voix
- Blanc 1 voix

3 – Opération « Païs » avec l’Institut Occitan de l’Aveyron (IOA) : compte-rendu de la réunion du 22 avril 2023 et suite de l’opération

Deux représentants de l’IOA ont présenté le projet : mettre en place une opération de collectage de la langue occitane sur toute la Communauté de Communes du Réquistanais et celle Muse et Raspes du Tarn, soit 24 communes.

Les personnes seront enregistrées par vidéo soit sous forme d’une conversation soit sous celle d’un petit jeu « Cossi dire... ? » (Comment dit-on... ?)

L’enregistrement se déroulera à Brasc le **jeudi 22 juin 2023**.

Avis aux amateurs de la langue occitane.

L’IOA propose aussi d’acquérir une plaque émaillée « OUSTAL DE COMUNA » pour l’apposer sur le mur de la mairie, au prix de 112 € TTC.

Le but est que toutes les mairies de l’Aveyron possèdent la même plaque.

4 – Questions diverses

- Il nous est demandé la nomination d’un Référent Communal Inondation (risque sur St Dalmazy) avec Jean-Charles Alibert, ce sera Jean-Philippe Sirgue.
- Un courrier sera adressé à Monsieur le Maire de Coupiac à propos d’une facture de location à payer pour un matériel nécessaire pour la fête de Brasc : la remorque estrade. Ce matériel, avait été acheté collectivement il y a de nombreuses années afin de servir à tous les comités des fêtes des 7 vallons et n’appartient pas qu’à la Commune de Coupiac. Donc Brasc ne paiera pas de location à la Commune de Coupiac pour un matériel dont celle-ci n’est pas propriétaire.
- Plusieurs propositions d’aménagement du carrefour du centre-bourg nous sont faites. À l’unanimité, le choix c’est porté sur une résine gravillonnée noire avec un dessin géométrique au milieu du carrefour avec trois bandes rugueuses de chaque côté, sur la route départementale.
- Une habitante nous a fait part du fait que les bandes blanches, aux niveaux des 2 panneaux « STOP » du carrefour du Pont Bascule, sont en partie effacées, ce qui n’incite pas à marquer l’arrêt. Il sera pris contact avec le responsable départemental car 2 des routes concernées sont départementales. À suivre.
- L’arrivée de l’enduro moto « Aveyronnais Classic », qui avait été annulé au dernier moment, l’an dernier, par arrêté préfectoral pour risque important d’incendie (terrain beaucoup trop sec), aura lieu le samedi 26 août 2023.
- Une cérémonie de mariage aura lieu le samedi 26 août 2023 à 11 heures à la mairie. Elle concerne Monsieur Jean-Marie Bodt (conseiller municipal) et sa compagne. Tous nos vœux de bonheur.
- M. Jean-Marie Bodt demande s’il n’est pas possible d’avoir plus de containers jaunes sur la période estival, au vu de son activité de camping et gîtes qui augmente le nombre de personnes et donc de déchets.

M. le Maire fera remonter cette demande à la Communauté de Communes du Réquistanais lors d'une prochaine réunion.

- À l'ADMR il existe un nouveau service qui s'appelle « Bulle d'air » et s'adresse aux aidants. Il va permettre de leur donner un peu de répit en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum), une garde de nuit, de relayage 24h/24 (en week-end, une semaine, en vacances...).

Voici le numéro de téléphone 05.65.77.22.31, pour tout renseignement ou demande de devis.

Vous pouvez profiter de ce service si vous êtes aidants mais aussi devenir un relayeur.

Pour cela et rejoindre l'équipe « Bulle d'air » voici le mail :

bulledair@fedel2.admr.org

- **La Brasserie** à Brasc située dans l'ex-salle des jeunes, organise le 20 mai une soirée d'ouverture avec un concert festif et scène ouverte « Les Zapeupresk » (musique du monde).

Il sera également organisé une fête de la musique le 17 juin 2023 avec divers groupes (entrée 8 €)

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 45.

Le Maire de Brasc,
Jean-Charles ALIBERT,



La secrétaire de séance,
Marie-Noëlle LE ROUX,

Affiché le 15/05/2023,
Et mis en ligne sur www.brasc.fr